AGENCE SAINT LOUIS HONORAIRES

VENTES D'IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION:

Mandat de vente (honoraires charge vendeur)

...10% T.T.C. pour un prix de vente inférieur à 50 000 €

.....7% T.T.C. pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 150 000 €

.....6% T.T.C. pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 300 000€

.....5% T.T.C. pour un prix de vente compris supérieur à 300 001 €

Mandat de recherche

....IDEM mandat de vente.

VENTE D'IMMEUBLES A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

....IDEM mandat de vente.

....Vente d'immeuble en VEFA: 5% TTC / TTC

LOCATIONS D'HABITATION

HONORAIRES DE LOCATIONS

- Le montant des honoraires à la charge du locataire pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail est fixé à un montant de **6.5€ TTC / m² de surface habitable** (plafond loi ALUR : 8€TTC/m²)
- Idem pour le bailleur
- Le montant des honoraires à la charge du locataire pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de **2.50€ TTC / m² de surface habitable** (plafond loi ALUR : 3€TTC/m²)
- Idem pour le bailleur

Le total des honoraires locataires est plafonné à 1 mois de loyer.

- Honoraires d'entremise et de négociation : 36€ TTC (à la charge exclusive du bailleur)

AUTRES BAUX : 12% TTC du loyer annuel hors charges, partagé par moitié entre locataire/propriétaire.

HONORAIRES DE GESTION : 7% H.T. (8,40% TTC) sur le montant du loyer mensuel (hors charges).

GARANTIE DES LOYERS : 2,5% sur le montant du quittancement.

LOCATION LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

- 12% H.T. sur le loyer annuel H.T. à la charge du locataire, plus frais d'acte (notaire ou avocat)

RÉDACTION D'ACTE

Rédaction d'actes :

360,00 € TTC

AVIS DE VALEUR (estimation): 60,00€ TTC

AUCUN HONORAIRE, AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, N'EST DU, AVANT LA CONCLUSION DU CONTRAT

TVA taux en vigueur : 20%.

Au 06/09/2017